Un certificat de santé, avant le mariage

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **34 (1926)**

Heft 7

PDF erstellt am: **03.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-973401

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

j'ai eu l'occasion de me convaincre que le géophagisme est répandu au Laos-siamois dans des proportions telles que je le considère ici comme un réel danger; cette passion, car c'en est une, est pour les Laotiens presque aussi fatale que celle de l'opium l'est pour les Chinois et cause chaque année, non seulement des troubles très graves chez les enfants et même chez les adultes, mais encore des morts fréquents et doit être cherchée à l'origine d'un grand nombre d'affections du tube gastro-intestinal et des voies respiratoires et circulatoires. »

Les troubles occasionnés par le géophagisme sont bien connus: le corps est malingre, le ventre énorme, la face décolorée; l'anémie est profonde; troubles accentués de tout le tube digestif. Si cette passion ne tue pas directement, elle prépare toutes les déchéances organiques et toutes les infections. De plus, il est probable que cette terre peut être le véhicule le plus sûr pour les parasites intestinaux.

Un certificat de santé, avant le mariage.

Va-t-on réellement instituer l'examen et le « certificat prénuptial »? Il est certain que, depuis le bouleversement mondial dû à la grande guerre, les maladies vénériennes se sont propagées dans une proportion effarante. Ce relâchement des mœurs que l'on constate, hélas, non seulement chez les nations qui furent belligérantes (et c'est là leur excuse), mais en tout pays, entraîne à sa suite une recrudescence des maladies sexuelles, de la syphilis et de la blennorrhagie.

Or ces maladies sont dangereuses, très dangereuses tout autant pour ceux qui en sont atteints que pour leurs descendants. Par pudeur, on en parle peu, mais certaines choses doivent être dites, doivent être connues du grand public, puisqu'il s'agit d'un fléau social, d'un fléau répandu dans le monde entier.

Inutile de nier la gravité de certaines maladies nerveuses, des affections de la moëlle et du cerveau, de la paralysie générale tout particulièrement. Inutile de nier qu'une foule d'individus meurent en pleine maturité, souvent en pleine jeunesse, et ces morts prématurées sont dues fréquemment à l'avarie, à la syphilis.

S'il est difficile d'empêcher les jeunes gens de se contaminer, il est plus facile de les empêcher d'infecter d'autres personnes, et c'est pourquoi l'on a songé à exiger de ceux qui désirent se marier, un certificat de santé, afin d'éviter que les jeunes épouses ne soient contaminées, et qu'il ne naisse de ces unions des enfants chétifs, malingres, de petits prédisposés à toutes les maladies qui les guettent. On cherche ainsi à empêcher le pire: la ruine des foyers, la maladie, la misère morale et physique, la mort qui fera une veuve et peut-être des orphelins!

Il faut donc combattre le mal, même et surtout s'il se cache, il faut le dépister, et surtout il faut éclairer le public sur ce qu'on a appelé « les fléaux occultes » ou « les maladies sociales ». Il faut dire et répéter à ceux qui ont été contaminés qu'ils doivent se soigner parce qu'ils sont un danger pour les autres. Il faut — par tous les moyens qui sont à notre disposition — empêcher les insoucients ou les dégénérés à propager la contagion.

Un des moyens, un des plus simples peut-être, est précisément d'exiger l'examen médical et le certificat de santé pour tous ceux qui veulent se marier. Nos pays européens n'ont pas osé jusqu'ici faire une loi de cet examen, et c'est un pays d'outre-mer qui va peut-être nous donner

l'exemple. En effet, le Parlement de la République Argentine est saisi d'un projet de loi instituant le certificat prénuptial.

Voici le texte de l'article premier, tel qu'il est proposé aux députés des Chambres de Buenos-Ayres: « Tout homme désirant contracter mariage devra, dans les quinze jours précédant l'acte d'enregistrement du mariage, subir un examen médical et produire un certificat attestant qu'il n'est pas atteint de maladie vénérienne. »

« ..... Aucun acte de mariage ne pourra être enregistré sans que le conjoint du sexe masculin ait été examiné antérieurement, et sans qu'il ait produit un certificat prouvant qu'il n'est pas atteint de maladie vénérienne. »

D'autres articles instituent l'organisation de bureaux spéciaux chargés de délivrer les certificats prématrimoniaux, puis prévoient les sanctions et pénalités infligées aux fonctionnaires et médecins qui ne se conformeraient pas strictement aux dispositions de la loi.

Sans doute, dira-t-on, est-il triste de devoir en arriver à cette extrémité,..... et nous en convenons. Mais nous ne pouvons nous empêcher d'admirer la nation qui, cherchant à remonter la pente, emploie des moyens aussi catégoriques pour éviter qu'une maladie se répande, pour enrayer ses effets, et pour améliorer la santé publique et l'état sanitaire général. C'est là une courageuse initiative qui place les théories sexuelles sur le terrain de la réalité, et qui — nous voulons l'espérer — permettra de combattre avec efficacité un des pires maux de notre pauvre humanité. Dr Ml.

P. S. Cet article était écrit quand nous avons lu ce qui suit:

« En Europe, un seul pays, la Norvège, a inscrit dans sa législation l'obligation du certificat médical de santé avant la célébration du mariage. En Amérique, quelques Etats (Indiana, Pensylvanie, Michigan, etc.) l'exigent pour l'homme. A Washington, la loi demande une attestation pour le fiancé et un serment... pour la fiancée. »

Rendons à la Norvège ce qui lui est dû.

Dr Ml.

Préservation des enfants dans la famille.

Comment préserver les enfants de la contagion familiale et tout particulièrement de la contagion tuberculeuse? Il faut les écarter résolument, il faut séparer les enfants sains des parents tuberculeux, les isoler dans la famille si c'est possible, en dehors d'elle en cas d'impossibilité.

On se méfiera des adultes et des vieillards qui toussent et crachent au voisinage des enfants; on surveillera les domestiques, jeunes ou âgés, suspects de tuberculose pulmonaire ouverte, se traduisant par une toux persistante, par des expectorations, ou encore par un amaigrissement progressif.

Les familiers de la maison, soupçonnés ou convaincus de tuberculose ouverte, seront invités à prendre les précautions indispensables: crachoir de poche, ne pas tousser près des enfants, ne pas les embrasser, ne pas partager leur chambre, se tenir éloigné d'eux le plus possible.

Ces mesures préservatrices sont d'une application bien difficile dans les classes populaires. Aussi s'est-on efforcé de combler cette lacune domestique par le placement à la campagne des enfants exposés à la contagion familiale. C'est le but des colonies de vacances, et plus particulièrement des « Oeuvres Grancher » (placement des enfants chez des paysans) dont nous avons parlé dans la *Croix-Rouge suisse* il y a quelques mois.